

Devenir Acteur PRAP 2S - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Social

ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE AIDÉE EN PRENANT SOIN DE L'AUTRE ET DE SOI (ALM)



CONTENU

1. **COMPRENDRE L'INTERET DE LA PREVENTION**
 - a. Repérer les différents enjeux de la prévention
 - b. Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
 - c. Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
2. **CONNAITRE LES RISQUES DE SON METIER**
 - a. Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
 - b. Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
 - c. Repérer les situations susceptibles de nuire à sa santé
3. **CARACTERISER LES DOMMAGES POTENTIELS LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE**
 - a. Connaître le fonctionnement du corps humain
 - b. Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
 - c. Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
4. **OBSERVER SON TRAVAIL POUR IDENTIFIER CE QUI PEUT NUIRE A SA SANTE**
 - a. Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
 - b. Identifier et caractériser les risques potentiels
 - c. Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques
5. **PROPOSER DES AMELIORATIONS DE SA SITUATION DE TRAVAIL**
 - a. A partir des causes identifiées au cours de l'analyse
 - b. En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
 - c. En prenant en compte les principes généraux de prévention
6. **FAIRE REMONTER L'INFORMATION AUX PERSONNES CONCERNEES**
 - a. Identifier les personnes concernées
 - b. Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise
7. **SE PROTEGER EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE SECURITE PHYSIQUE ET D'ECONOMIE D'EFFORT**
 - a. Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
 - b. Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention
8. **IDENTIFIER LES ENJEUX D'UN ACCOMPAGNEMENT**
 - a. Argumenter les enjeux pour la personne, pour l'accompagnant et pour l'établissement
9. **SEQUENCER LES DEPLACEMENTS NATURELS**
 - a. Repérer les étapes et identifier les capacités nécessaires
10. **ANALYSER LA SITUATION D'UN ACCOMPAGNEMENT**
 - a. S'assurer du potentiel de la personne aidée
 - b. Identifier les déterminants de l'environnement et les risques
11. **CARACTERISER LES AIDES TECHNIQUES AU REGARD DES SITUATIONS D'ACCOMPAGNEMENT**
 - a. Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales et des caractéristiques de la personne
12. **METTRE EN ŒUVRE UN ACCOMPAGNEMENT EN PRENANT SOIN DE LA PERSONNE AIDÉE ET DE SOI**
 - a. Prendre en compte le résultat de l'analyse de la situation
 - b. Assurer une guidance de la personne et compenser uniquement ses incapacités sans portage délétaire

Taux de Réussite à la certification en 2025 : 94%

Nb d'acteurs PRAP 2S formés en 2025 : 32

Taux de satisfaction en 2025 : 98%

Conformément à loi du 11/02/2005, la formation est accessible aux Personnes en Situation de Handicap :

Nous consulter



Durée minimum : 4 jours

28 heures en présentiel sur 2 modules de 2 journées séparés par une intersession de 10 à 15 jours environ



Pré requis : Aucun

Public cible : Tout salarié du secteur sanitaire et social



Effectif mini/maxi : 4 à 10 stagiaires

Intervenant : Formateur PRAP 2S certifié (à jour de son MAC)

Objectifs de formation

- Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques dans son établissement
- Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail
- Etre capable de participer à la maîtrise des risques dans son établissement et à sa propre prévention
- Etre capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée

Objectifs Pédagogiques Opérationnels

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable :

- De comprendre l'intérêt de la prévention
- De connaître les risques de son métier et les dommages potentiels
- D'observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé
- De proposer des améliorations de sa situation de travail
- De faire remonter l'information aux personnes concernées
- De se protéger en respectant les Principes de Sécurité Physique
- D'identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels
- D'analyser la situation d'accompagnement et de caractériser l'assistance ou les aides techniques adaptées

Méthodes et moyens pédagogiques

- Recueil des attentes en amont pour adaptation des contenus et de la pédagogie
- Echanges, exposés et quizz interactifs, démonstrations diverses, exercices pratiques par 2 ou 3 et jeux de rôles
- Analyses et actions correctives pour chaque stagiaire
- Synthèse de la formation et remise d'un aide-mémoire

Mode d'évaluation

- Un certificat PRAP 2S sera délivré au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable par le formateur lors d'une mise en situation de SST dans le respect des critères d'évaluation de l'INRS.
- Le certificat PRAP 2S est valide deux ans. La prolongation du certificat est conditionnée au suivi d'une session Maintien et Actualisation des Compétences (Durée du MAC PRAP 2S : 14 h) avec réussite aux épreuves certificatives.
- Evaluation à chaud et à froid

- ✓ Prévoir une tenue permettant la pratique d'accompagnements de personnes
- ✓ Mesures d'hygiène et de sécurité recommandées par l'INRS entièrement respectées

AUNIS PREVENTION – 10, rue de la cave 17137 MARSILLY Contact : Teddy BIRIER - 06 64 17 20 30 teddy.birier@gmail.com

Entité habilitée par le réseau Prévention sous le n°H35022/2025/Prap-2S-1/O/05 - N° SIRET : 525 265 120 00028 - Code APE : 8559B

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 54170147317 auprès de la préfète de région Nouvelle Aquitaine – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

OPAC certifié QUALIOPI pour les activités : Actions de Formation

[Cliquez ici pour avoir accès au certificat](#)

Mise à jour : V2/2026-01-12